

# ILFORD PHOTO

## HARMAN technology Ltd

### FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

#### Perceptol Révélateur (Partie A)

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

#### 1. Identification

##### Identificateur de produit

Nom du produit	Perceptol Révélateur (Partie A)
Numéro du produit	1960529
Identification interne	10024
Taille du récipient	8g

##### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé	Révélateur Photographique
------------------	---------------------------

##### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur	Distributeur Amplis Foto Inc, 22 Telson Road, Markham, Ontario L3R 1E5. Tel: 905 477 4111 Fax: 905 477 2502
Personne à contacter	Contacteur Distributeur: christine@amplis.com, <a href="http://www.amplis.com">http://www.amplis.com</a>

##### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence	Canada/USA: En Cas D'urgence Medicale, Appeler le 1 800 842 9660 (Emploi Anormal du Produit).
---	---

#### 2. Identification des dangers

##### Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques	Non Classifié
Dangers pour la santé	Tox. Aigüe 4 - H302 Sens. Peau 1 - H317 TSOC ER 2 - H373
Dangers environnementaux	Aigu Aquatique 1 - H400 Chronique Aquatique 1 - H410

##### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Attention
-------------------------	-----------

Mentions de danger	H302 Nocif en cas d'ingestion. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--------------------	---

## Perceptol Révélateur (Partie A)

<b>Conseils de prudence</b>	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des vêtements de protection, des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation locale.
-----------------------------	---

**Contient** SULFATE DE BIS(4-HYDROXY-N-MÉTHYLANILINIUM)

### Autres dangers

Aucunes informations disponibles.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>SULFATE DE BIS(4-HYDROXY-N-MÉTHYLANILINIUM)</b>	<b>50-65%</b>
Numéro CAS: 55-55-0	
Facteur M (aiguë) = 1 Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b>	
Tox. Aiguë 3 - H301	
Sens. Peau 1 - H317	
TSOC ER 2 - H373	
Aigu Aquatique 1 - H400	
Chronique Aquatique 1 - H410	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

<b>Inhalation</b>	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Contact cutané</b>	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Ôter les vêtements contaminés. Laver la peau minutieusement avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
<b>Contact oculaire</b>	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme spécifique n'est connu.
<b>Orale</b>	Aucun symptôme spécifique n'est connu.
<b>Contact cutané</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Irritation des yeux et des muqueuses.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

## Perceptol Révélateur (Partie A)

**Notes au médecin** Aucune recommandation spécifique.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Produits de combustion dangereux** La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Oxydes des substances suivantes: Carbone. Soufre. Azote.

#### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Utiliser des équipements de protection adaptés pour les matières avoisinantes. Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler la poussière. Fournir un système adéquat de ventilation.

#### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Porter des vêtements de protection, des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. Enlever le déversement avec un aspirateur ou ramasser avec une pelle et un balai, ou avec d'autres moyens similaires. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau.

#### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. For waste disposal, see section 13.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer les poussières. Fournir un système adéquat de ventilation. Éviter de déverser. Lire et suivre les recommandations du fournisseur.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Conseils de stockage pour assurer que le produit reste dans un état utilisable tout au long de sa durée de vie déterminé: Stocker à une température ne dépassant pas 30°C.

**Classe de stockage** Entreposage pour produits chimiques.

#### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

## Perceptol Révélateur (Partie A)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Commentaires sur l'ingrédient** Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

#### Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection



##### Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

##### Protection des yeux/du visage

Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire.

##### Protection des mains

Porter des gants de protection.

##### Autre protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour éviter de contaminer la peau.

##### Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence</b>	Poudre poussiéreuse.
<b>Couleur</b>	Crème. Brun.
<b>Odeur</b>	Aucune odeur caractéristique.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 4
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau. 100%
<b>Autres renseignements</b>	Pas disponible.

### 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Les données de réactivité pour ce produit seront semblables à celles reliées aux classes de matières suivantes: Agents réducteurs.

#### Stabilité chimique

Stable sous les conditions d'entreposage prescrites. Aucun souci particulier concernant la stabilité.

#### Risques de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

#### Conditions à éviter

Éviter la chaleur excessive sur des périodes prolongées.

#### Matières incompatibles

Acides forts. Éviter le contact avec d'autres solutions photographiques et /ou des produits de nettoyage.

## Perceptol Révélateur (Partie A)

**Produits de décomposition dangereux** La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Soufre.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Les effets sur la santé de cette préparation chimique n'ont pas été testés. Les effets cités, liés à une exposition, sont basés sur les connaissances actuelles de chaque composant constituant le mélange.

#### Toxicité aiguë - voie orale

**ETA par voie orale (mg/kg)** 320,0

**Inhalation** Les poussières peuvent irriter le système respiratoire.

**Orale** Peut causer des malaises en cas d'ingestion. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

**Contact cutané** La poudre peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer un eczéma de contact.

**Contact oculaire** Irritation des yeux et des muqueuses. L'exposition répétée peut causer une irritation oculaire chronique.

**Risques aigus et chroniques pour la santé** L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation grave. Peut provoquer une irritation de la peau /de l'eczéma. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les poussières peuvent irriter le système respiratoire. Peut provoquer une allergie. Peut causer une hypersensibilité.

**Voie d'exposition** Inhalation Ingestion Contact par la peau et/ou les yeux

**Considérations médicales** Peut aggraver les affections existantes suivantes: Troubles de la peau et allergies. Antécédents de problèmes oculaires.

#### Données toxicologiques relatives aux ingrédients

##### SULFATE DE BIS(4-HYDROXY-N-MÉTHYLANILINIUM)

#### Toxicité aiguë - voie orale

**Toxicité aiguë par voie orale (DL<sub>50</sub>mg/kg)** 200,0

**Espèces** Rat

**ETA par voie orale (mg/kg)** 200,0

### 12. Données écologiques

**Toxicité** Le produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Données écologiques relatives aux ingrédients

##### SULFATE DE BIS(4-HYDROXY-N-MÉTHYLANILINIUM)

#### Toxicité aquatique aiguë

**CL<sub>50</sub>/CE<sub>50</sub>** 0.1 < CL(E)50 ≤ 1

**Facteur M (aiguë)** 1

## Perceptol Révélateur (Partie A)

<b>Toxicité aiguë - poissons</b>	CL <sub>50</sub> , 96 hours: 0.25 mg/L, Poissons
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 hours: 0.02 mg/L, Daphnia magna (Daphnie)
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CI <sub>50</sub> , 72 hours: 10 mg/L, Algues
<b><u>Toxicité aquatique chronique</u></b>	
<b>Facteur M (chronique)</b>	1

### Persistance et dégradation

**Persistance et dégradation** Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

### Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

### Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### Autres effets nocifs

**Autres effets néfastes** Non reconnu.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes d'élimination** Les solutions non employées ou usées peuvent être rejetées au collecteur SI la législation locale l'autorise. Consulter les autorités locales pour avis. Les solutions usées peuvent nécessiter un traitement avant rejet. Consulter les autorités locales avant de rejeter toute solution usée au collecteur. Ne pas rejeter dans une fosse septique. Les solutions usées ne pouvant pas être rejetées au collecteur doivent être confiées à une entreprise de traitement spécialisée.

## 14. Informations relatives au transport

**Général** Une exception applicable aux polluants marins s'applique à ce produit, de sorte qu'aucun étiquetage ou placardage n'est requis pour le transport terrestre au Canada en vertu du DORS / 2008-34. D'autres exceptions relatives aux polluants marins s'appliquent également, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de l'étiqueter ou de le transporter conformément aux règlements sur les marchandises dangereuses, ni aux États-Unis ni à l'étranger. Voir 49CFR 171.4 (c), IATA SP A197 et IMDG 2.10.2.7.

### Numéro ONU

<b>Numéro ONU (LTMD)</b>	3077
<b>Numéro ONU (IMDG)</b>	3077
<b>Numéro ONU (OACI)</b>	3077
<b>Numéro ONU (DOT)</b>	UN3077

### Désignation officielle de transport de l'ONU

<b>Désignation officielle de transport (LTMD)</b>	UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (contains bis-(4-hydroxy-N-methylanilinium) sulphate)
<b>Désignation officielle de transport (IMDG)</b>	UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (contains bis-(4-hydroxy-N-methylanilinium) sulphate)

## Perceptol Révélateur (Partie A)

**Désignation officielle de transport (OACI)** UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (contains bis-(4-hydroxy-N-methylanilinium) sulphate)

**Désignation officielle de transport (DOT)** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, SOLID, N.O.S. (CONTAINS bis(4-HYDROXY-N-METHYLANILINIUM) SULPHATE)

### Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du DOT 9

Étiquette du DOT 9

Classe de la LTMD 9(M7)

Étiquette de la LTMD 9

Classe de l'IMDG 9

Classe/division de l'OACI 9

### Étiquettes de transport



### Étiquette de transport du DOT



### Groupe d'emballage

Groupe d'emballage de la LTMD III

Groupe d'emballage de l'IMDG III

Groupe d'emballage de l'OACI III

Groupe d'emballage du DOT III

### Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-F

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Ne s'applique pas.

## 15. Informations sur la réglementation

### Inventaires

## Perceptol Révélateur (Partie A)

### Canada (DSL/NDSL)

SULFATE DE BIS(4-HYDROXY-N-MÉTHYLANILINIUM)

Chlorure de sodium

### 16. Autres informations

<b>Renseignements généraux</b>	LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT BASEES SUR L'ETAT DES CONNAISSANCES A LA DATE INDIQUEE ET SONT FOURNIES DE BONNE FOI PAR HARMAN TECHNOLOGY. TOUTE FORME DE GARANTIE FORMELLE OU IMPLICITE, VIS A VIS DE CES INFORMATIONS, EST TOUTEFOIS EXCLUE. N'UTILISER CES RENSEIGNEMENTS QU'EN COMPLEMENT D'AUTRES INFORMATIONS ET S'ASSURER QUE L'ENSEMBLE DES DONNEES PERMET D'EMPLOYER ET D'ELIMINER CORRECTEMENT LE PRODUIT SANS RISQUES POUR LA SANTE ET LA SECURITE DU PERSONNEL ET DES CLIENTS.
<b>Principales références bibliographiques et sources de données</b>	European Photographic Chemical Industry Code of Practice For Classification And Labelling Material Safety Data Sheet, Misc. manufacturers. Dangerous Properties of Industrial Chemicals, 6.edition, N.Sax, 1984.
<b>Publié par</b>	HS&E Advisor Dr Trevor Rhodes Tel: +44(0)1565 650000, email: trevor.rhodes@harmantechnology.com
<b>Date de la révision</b>	2017-05-31
<b>Révision</b>	2
<b>Date d'entrée en vigueur</b>	14/05/2015
<b>Mentions de danger intégrales</b>	H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.